

IMPORTANT : la structure du fichier ne doit en aucun être modifiée afin que les données soient incrémentées dans les onglets suivants.
Toute autre modification que le remplissage des champs dédiés rendrait le fichier inexploitable

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES (MCCC) - MASTER

Le cadre général des MCCC détaille les règles applicables pour l'ensemble des diplômes de licence d'Université Paris Cité. Ces règles communes sont complétées par les MCCC spécifiques propres à chaque formation. Les MCCC spécifiques doivent être arrêtées et portées à la connaissance des étudiants au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement. Les MCCC spécifiques ne peuvent être modifiées en cours d'année.

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Faculté	Faculté Sociétés et Humanités
Composante	Faculté de Droit et d'Economie Gestion
Mention de rattachement de la formation	RISQUES ET ENVIRONNEMENT
Responsable de la mention +mail	Catherine QUIBLIER (UFR SDV) (quiblier@mnhn.fr) Benoît LAURENT (UFR Chimie) (benoit.laurent@lisa.ipsi.fr)
Intitulé du parcours (en toutes lettres)	Ingénierie des risques et des crises
Responsable du parcours M1 + mail	
Responsable du parcours M2 + mail	Amel Ben Rhouma (Amel.ben-rhouma@u-paris.fr)
Régime de formation	Formation en alternance via l'apprentissage (FA) / Formation professionnelle (FP)

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES	
Contrôle Continu Intégral (CCI)	
Avez-vous défini au sein de votre composante des modalités spécifiques du contrôle continu ? (O/N)	NON
Si oui, précisez lesquelles	
Contrôle Terminal (CT)	
Avez-vous défini au sein de votre composante des modalités spécifiques de contrôle terminal? (O/N)	NON
Si oui, précisez lesquelles	
Contrôle Continu et Examen Terminal combinés (CET)	
Avez-vous défini au sein de votre composante des modalités spécifiques de contrôle terminal? (O/N)	NON
Si oui, précisez lesquelles	
Seconde session	
Avez-vous défini une seconde session ? (O/N)	NON
Si oui, précisez les modalités	Pas de 2ème session

ASSIDUITE, ABSENCE, AMENAGEMENT		
Assiduité et absence		
Avez-vous défini au sein de votre composante les notions d'absence justifiée et injustifiée ?		OUI
Y a-t-il des enseignements soumis à une présence obligatoire ? Si oui lesquels		OUI
Si oui, quelles en sont les conditions d'assiduité ?		Tout est obligatoire
En cas d'absence des étudiants, précisez la note de substitution	Absence injustifiée (ABI) en 1e session	Défaillant
	Absence justifiée (ABJ) en 1ère session	Non calcul
	Absence injustifiée (ABI) en 2nde session	Défaillant
	Absence justifiée (ABJ) en 2nde session	Non calcul
Aménagements		
Détaillez les conditions d'obtention d'une évaluation de substitution		

OBTENTION DES CREDITS ET CAPITALISATION	
Règles de progression	
Y a-t-il des règles particulières de progression entre les 2 années de Master ? (O/N)	NON
Si oui, en détailler le contenu	
Compensation	
Y a-t-il compensation entre les semestres ?	OUI
Chacun des semestres doit-il être validé ?	NON
Si non, y a-t-il compensation entre blocs d'un même semestre ?	OUI
Y a-t-il d'autres règles spécifiques de compensation ? Si oui, précisez	OUI Compensation entre les UE d'un semestre (sous réserve des notes seuils)
Existe-t-il une note seuil ? - Note seuil recommandée (7/20) (O/N)	OUI
En cas de note seuil, indiquez la note seuil	7,00

Jury et résultats	
Jury et résultats	
Des mentions sont-elles attribuées ? (O/N)	OUI
Si oui à quel niveau (semestre, année, diplôme) ?	Année
Comment est calculé la moyenne au diplôme ?	Moyenne du M2